

VILLE DE CHIÈVRES

PRIORITE 1

Chièvres



Version initiale

Création d'un espace public structurant et convivial et d'une liaison douce sécurisante



Version actualisée (.. / .. / ...)

1. Description succincte du projet

Contexte : opportunité de valorisation du cœur de Chièvres, patrimoine classé (remparts), potentiel de liaisons sécurisées, articulation entre les services, les espaces publics et l'école communale

Nature du projet :

- **Création d'un espace public** permettant la liaison entre le cœur d'îlot et la grand-place, via le porche de la Poste
 - By-pass de la rue Saint-Jean (N525) pour les piétons et les cyclistes
- **Aménagement de convivialité**, en lien avec les fonctions présentes : quartier résidentiel, école communale, agora space, proximité des services et commerces de la grand-place
 - Espace de jeu pour les enfants
 - Espaces verts comestibles
 - Mobilier adapté : bancs et tables
 - Maintien de la végétation en place, notamment les principaux arbres, arbustes et haies
- **Mise en valeur des anciens remparts** en terre (FP 16) : panneau didactique, land art
- **Zone de stationnement** complémentaire à la Grand-Place (voir FP 29)
- Intégration de projets de logements (FP 19, 20, 21)

Public cible : riverains, citoyens, école communale, milieu associatif, commerces

2. Justification du projet

- **Justification par rapport aux besoins identifiés dans le diagnostic partagé**

Besoins identifiés :

- Besoin de retrouver des espaces publics structurants, jouant leur rôle de lieu de rencontre.
- Besoin d'adapter le territoire, les espaces publics en particulier, à l'évolution du profil sociodémographique de la population

- Besoin de soutenir l'attractivité des commerces et des services qui se trouvent le long de la N525 en améliorant l'accessibilité multimodale des cœurs de village. Et inversement, besoin d'améliorer le confort de déplacement des clients et des bénéficiaires de ces commerces et de ces services.
- Besoin de renforcer l'attractivité résidentielle des cœurs de village
- Besoin de valoriser les itinéraires actifs en site propre, tels que les pieds-sentes/sentiers

- **Caractère rural du projet**

La configuration de l'espace offre l'opportunité de créer un espace clos – à la façon d'une scène d'amphithéâtre – propice à la rencontre, à l'échange mais aussi sécurisant pour les enfants et les familles. Cette dimension de convivialité en cœur du bourg de Chièvres rencontre donc tout à fait les valeurs de ruralité.

Par ailleurs, la sécurisation des liaisons douces entre la rue Saint-Jean et la Grand-Place permettront de résoudre une problématique ancienne et 'très urbaine' puisque liée à la traversée de la N525 couplée à un goulet d'étranglement empêchant la création de trottoirs.

- **Effets directs et effets multiplicateurs attendus**

La mise en place de ce projet aura des effets multiplicateurs tels que :

- Amélioration de l'accessibilité de la Grand-Place (de ses commerces et services, par extension) par les modes actifs depuis la rue Saint-Jean (N525)
- Création d'espaces publics de qualité et sécurisés, adaptés à différentes catégories de population
- Diminution de la pression de la voiture sur la Grand-Place
- Renforcement de l'attractivité résidentielle du bourg de Chièvres
- Renforcement de l'attractivité économique du bourg de Chièvres

- **Projets connexes du PCDR et de la Commune**

1. Végétaliser les espaces publics avec des plantes comestibles
12. Aménager et animer de nouveaux espaces verts communaux
13. Amplifier la gestion différenciée et le zéro phyto
16. Restaurer et animer la Tour de Gavre et les remparts

19. Aménager ou construire des logements intergénérationnels
 20. Aménager ou construire des logements pour jeunes couples
 21. Aménager ou construire de l'habitat groupé
 26. Organiser des animations mobilisatrices sur les espaces publics
 29. Aménager la Grand-place de Chièvres – Volet 1 : placette de la fontaine
 30. Aménager la Grand-place de Chièvres – Volet 2 : espace collectif
 33. Aménager des espaces de jeux et de loisirs pour enfants, ados et adultes
 39. Réaliser une étude de sécurisation de la N525
 40. Réaliser des aménagements de sécurisation de la N525
- Autres projets communaux :

- **Alternatives éventuelles**

Néant

- **Sobriété du projet**

Le projet vise à valoriser le cœur du bourg de Chièvres, en particulier un espace en cœur d'îlot actuellement oublié malgré son potentiel intéressant : il s'inscrit donc dans une logique d'utilisation rationnelle du sol, d'amélioration de la qualité dans les cœurs de village et, de ce fait, d'amélioration de l'attractivité résidentielle dans les zones agglomérées.

3. Lien à la stratégie du PCDR

- **Défis et objectifs principaux en lien avec la stratégie du PCDR**

2. Recréer un rapport à la nature apaisé, source d'intégration et de plus-value territoriale

B. Par la végétalisation des espaces urbanisés

3. Recréer des cœurs de village dynamiques

A. Par du patrimoine et du folklore vivants et omniprésents

B. Par l'amélioration de l'offre et de l'accès aux infrastructures, aux services et aux équipements

C. Par la convivialité des espaces et des équipements publics : modulables, multimodaux et multifonctionnels

E. Par un système de mobilité convivial, inclusif et sécurisant

4. Encourager le développement d'un tissu économique ancré et ouvert

A. Par la stimulation de l'entrepreneuriat local

B. Par le développement de l'attractivité touristique

- **Liens qualitatifs et quantitatifs**

- **Objectifs connexes avec les autres plans et programmes pertinents**

4. Impacts du projet sur la résilience du territoire et de la société

Impacts ✓ ou ✕	Dimension
----------------	-----------

Eléments prioritaires	Environnement	Energie	Mobilité	Social	Culturel	Economique
Intérêts des générations futures	✓		✓	✓	✓	✓
Participation	✓		✓	✓	✓	✓
Cohérence des politiques sectorielles	✓		✓	✓	✓	✓
Solidarité des territoires						
Evaluation permanente	✓		✓	✓	✓	✓

5. Localisation et statut

- **Adresse**

Chièvres, rue Bel-Ange

- **Périmètre d'intervention**

Intégration du projet par rapport à son environnement direct (pôles d'activités du village, intégration sociale, culturelle, économique, etc.)

- **Intégration du projet par rapport à son environnement direct**

Centre du bourg de Chièvres : proximité immédiate de l'Administration communale, du bureau de poste, du CPAS, d'une école communale et d'une école libre, d'une maison de repos, de commerces et services, de la bibliothèque, etc.

Patrimoine classé : anciens remparts en terre inscrits comme site classé

IPIC : deux bâtiments (n°8 et n°10), dont l'un est occupé par le bureau bPost

Services écosystémiques : remparts en terre (contexte sur pente de 20 à 30 degrés d'exposition froide)

- **Cadre légal**

Zones d'espaces verts et d'habitat

- **Contraintes naturelles existantes**

Sans objet

- **Statut de propriété**

Ville de Chièvres

Fonds du Logement

6. Parties prenantes, porteurs de projet

- **Porteur du projet**
Ville de Chièvres
- **Partenaires potentiels**
Ecole communale
Riverains
Groupe d'action « Economie locale » (FP 45) et commerces
CCATM, Conseil consultatif Climat et Biodiversité, Conseil consultatif des Aînés
Fonds du Logement, SLSP
Office de Tourisme, associatif local
Zone de Police, TEC
GRACQ, Pro Vélo
SPW Mobilité et Infrastructures
- **Pistes de financement**
RW – Développement rural

7. Programme de réalisation

- **Eléments pris en compte pour définir la priorité de la fiche**
 -
- **Etat du dossier**
 - Visite de terrain avec la CLDR
- **Programme des travaux ou des aménagements**
 -
 - En fonction de l'ambition du projet et des moyens financiers disponibles, les aménagements pourront inclure la requalification de la rue Bel-Ange et l'aménagement d'une liaison vers l'agoraspaces et le parking communal
- **Planification**
 -
- **Démarches administratives à réaliser par la Commune**
 -
- **Eléments à mettre en place pour assurer le bon usage de l'investissement réalisé**

8. Estimation globale du coût

Estimation globale du coût	Montant	Sources de financement
- Investissement et/ou phase		☒ ☐ Commune ☒ ☐ Wallonie ☒ ☐ Autres :
- Frais accessoires (honoraires, acquisition)		
- TVA		
- Total (TFC)		

Projet rémunérateur oui ☒ ☐ non ☒ ☐

9. Evaluation

Indicateur(s) de réalisation	Valeur cible	Source de vérification

Indicateur(s) de résultat	Valeur cible	Source de vérification

10. Mesures en faveur de la résilience locale et de la transition

Mesures pour répondre aux risques et contraintes identifiés au point 5 (Localisation et statut)

- **Mesures en faveur de la bonne gestion des eaux**

Eléments quantitatifs généraux du dossier, superficie totale de la parcelle, superficie initiale non bâtie sur la parcelle, superficie finale non bâtie sur la

parcelle, dispositif de temporisation des eaux ruisselant des surfaces imperméabilisées, mesures envisagées

Le ratio des terrains bâtis et non-bâtis restera identique à la situation actuelle puisque le projet porte sur le réaménagement et la mise en valeur de l'espace public. L'impact du projet sur l'écoulement et l'infiltration est donc identique. Le site n'est pas concerné par l'aléa d'inondation.

- **Mesures en faveur de l'utilisation durable des ressources naturelles**

Energies renouvelables, isolation des bâtiments, énergie grise et durabilité des matériaux, citerne d'eau de pluie, dispositifs pour minimiser la consommation des énergies fossiles, électrique (luminaire), mise en œuvre de matériaux écologiques, utilisation de techniques innovantes, ...

Le projet prévoira l'utilisation de matériaux durables et à la longévité éprouvée, la mise en place d'une végétation vivace, une mise en lumière peu énergivore et facilement modulable (intensité, horaires d'activation).

- **Mesures en faveur de la sobriété du projet**

Coûts/m², coûts/personnes impactées, études de différentes alternatives, analyse coût/bénéfice du projet, ...

Le bureau d'étude devra proposer différents scénarii d'aménagement de l'espace, permettant de confronter les coûts de mise en œuvre et les coûts de fonctionnement et d'entretien. Ce afin que les Autorités puissent opter pour la solution qui rencontrera le mieux les besoins d'aménagement et l'objectif de sobriété.

- **Mesures en faveur de la biodiversité**

Création de liens avec la nature, place réservée à la biodiversité, prise en compte du patrimoine naturel, sa protection, sa valorisation, éléments d'intérêt écosystémiques sur le site, mesures de protection à prendre, amélioration de la qualité biologique du site, amélioration de la qualité biologique des surfaces mises en œuvre, ...

L'une des intentions du projet est de mettre en valeur la végétation existante. Si certains sujets présentent un intérêt écologique limité ou se trouvent dans un état sanitaire mauvais, une évaluation de la pertinence de les remplacer sera proposée par le bureau d'étude. Concernant les plantations complémentaires, une attention particulière sera portée au choix des espèces mises en œuvre : indigènes, vivaces au maximum, mellifères. Conformément à la FP 13, les mesures de gestion de ces nouveaux espaces verts respecteront les principes de la gestion différenciée et du zéro phyto.

- **Mesures en faveur de l'accessibilité et de l'inclusivité du projet**

Accessibilité pour tous (piéton, vélo, PMR, etc.), aménagements prévus, conception de la mobilité autour du projet, inclusivité (genre, classes sociales, ...)

La démarche proposée à travers ce projet vise précisément à révéler cet espace public *caché* et à le rendre accessible à différentes catégories d'utilisateurs : habitants du quartier, enfants des écoles, clients de l'HORECA et des services de la Grand-Place, visiteurs-promeneurs, etc.

En outre, le projet proposera une alternative sécurisante au goulet de la rue Saint-Jean, très insécurisant pour les modes actifs (trottoirs d'une largeur inférieure à 50cm, pas de piste cyclable) et sans réelle solution possible à cause du front bâti. En effet, à partir de la rue Saint-Jean et grâce à la remise en libre passage du porche de bPost, les piétons et cyclistes pourront *by passer* le tronçon critique.

- **Mesures de transition vers l'économie locale et circulaire**

Entreprises locales, matériaux locaux, entreprise d'insertion sociale, soutien aux activités locales, à la valorisation de ressources locales, analyse économique du cycle de vie des bâtiments, ...

L'aménagement des espaces verts pourra être confié à une entreprise d'insertion sociale de Grosage.

La valorisation de cet espace central de la commune contribuera également à soutenir les commerces et les services qui sont implantés à proximité.

- **Intégration du projet dans l'environnement**

Impact (+ ou -) du projet sur le paysage, impact (+ ou -) sur le voisinage, mesures envisagées

La mise en œuvre du projet contribuera directement à l'amélioration du cadre de vie pour les riverains et pour les usagers de l'espace. Conçu de manière à favoriser son appropriation, le projet contribuera également à créer de la convivialité au cœur du village et à tisser des liens entre les usagers.

11. Annexes

- **Plan de situation**
- **Périmètre d'intervention**
- **Dossier photographique**
- **Etat des lieux**
- **Liste des activités actuelles concernées par le projet**
- **Liste des projets de même fonction existant sur le territoire communal**